



MAISON FAMILIALE RURALE DE BONNE

PROGRAMME DE FORMATIONS ADULTES 2017-2018

CERTIPHYTO

<p>Décideur en Entreprise Soumise à agrément Correspond à l'ancien Décideur en Travaux et Services pour les responsables d'entreprises du paysage et de services. Le titulaire de ce Certiphyto décide des traitements, et peut acheter les produits.</p> <p>16-17-18 JANVIER 2018- 21H</p>	<p>Décideur en entreprise non soumise à agrément Ce Certiphyto correspond aux chefs d'entreprises agricoles, et responsables des services techniques des collectivités territoriales.</p> <p>31 JANVIER ET 1 FEVRIER 2018 -14H</p>
<p>Renouvellement JEUDI 31 AOUT 2017 – 7H MARDI 7 NOVEMBRE 2017 – 7H</p>	
<p>Opérateur Ce Certiphyto concerne tous les salariés des entreprises de services, du paysage, du secteur agricole et les employés des collectivités territoriales qui sont amenés à manipuler et appliquer des produits phytosanitaires.</p> <p>20-21 MARS 2018 -14H</p>	<p>Mise en vente des produits Grand public Concerne les vendeurs dans les jardineries et rayons jardin des supermarchés</p> <p>25-26-27 AVRIL 2018 21H</p>
<p>Renouvellement 23 MARS 2018 – 7H</p>	<p>Renouvellement 31 JUIN 2018 – 7H</p>

ATTENTION les renouvellements doivent se faire au maximum 3 mois avant la date d'échéance du certificat à renouveler. Aucune dérogation possible.